

DOSSIER

le futur visage du centre bourg



MAIS AUSSI :

- > Saison 4 pour
les parenthèses musicales

SOMMAIRE

ÉDITO

p. 3

VIE MUNICIPALE

Les résultats des élections présidentielles et législatives p. 4

En direct du conseil municipal p. 5

Le budget 2017 a été adopté p. 6

Le bilan de l'année scolaire p. 8

Ils ont reçu leur première carte d'électeur
lors de la cérémonie de citoyenneté p. 10

Le point sur les travaux p. 10

EVÉNEMENTS

La fête du 15 août p. 11

Marché gourmand le 1er septembre p. 11

DOSSIER

Le nouveau visage du centre bourg p. 12

EVÉNEMENTS

Saison 4 pour les Parenthèses Musicales p. 14

Le festival 31 notes d'été fête ses 20 ans ... à Paulhac ! p. 16

Rencontre avec ... Marlène Jeanjean p. 17

INFOS

La 4G disponible à Pauhac p. 18

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Sport, culture, loisirs. De nombreuses associations animent
notre village. Elles nous parlent de leurs activités. p. 19

BREVES

La gendarmerie vous conseille contre les cambriolages p. 23

Etat-civil p. 23

L'AGENDA

p. 24

Directeur
de la publication :
Didier Cujives

Rédaction :
Lune Rousse

Mise en page, impression :
Microsophia



1, place des Tilleuls
31380 Paulhac
Tél. 05 61 84 25 30
www.paulhac.fr



Ce bulletin paraît au terme d'une longue séquence politique qui nous a permis d'élire un nouveau Président de la République, Emmanuel Macron et un nouveau député pour notre circonscription, Jean-Luc Lagleize.

A tous les deux je veux adresser mes plus sincères félicitations. Au-delà des convictions politiques de chacun, je souhaite que l'ensemble des responsables publics travaillent en bonne intelligence au service des habitants et de nos territoires. C'est pourquoi je leur adresse tous mes vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Parallèlement à la période électorale, l'équipe municipale a poursuivi son travail : des dossiers récurrents comme la poursuite des travaux d'assainissement, l'élaboration de la quatrième saison des parenthèses musicales, le bon déroulement de l'année scolaire, le vote du budget ou la préparation des rendez-vous de l'été se sont conjugués avec des projets importants. Je veux citer l'arrivée - tant attendue - de la 4G ou la redynamisation du centre-bourg.

Deux événements particulièrement importants auront lieu cet été à Paulhac aux cotés de notre traditionnelle fête du 15

août ou du marché gourmand du 1^{er} septembre.

Dans le cadre du vingtième anniversaire du festival 31 Notes d'Été, organisé par le Conseil départemental, sera accueilli le 13 juillet prochain à Paulhac, le premier concert place des Tilleuls avec le groupe Doolin' bien connu des amoureux de musique irlandaise.

Deux jours plus tard, le 15 juillet, le prestigieux Tour de France passera sur nos routes - aux lieux-dits Malpas et l'Enfer sur la D15 - en début d'après-midi pour sa 14^e étape !

L'été s'annonce sous les meilleures conditions.

A Paulhac, comme ailleurs, je vous souhaite d'excellentes vacances et espère vous retrouver nombreux, lors de nos multiples rendez-vous estivaux.

*Fidèlement,
Didier Cujives*

Didier Cujives
Maire de Paulhac
Conseiller départemental du canton de
Pechbonnieu

Elections

Paulhac au tableau d'honneur

ELECTIONS PRESIDENTIELLES	PREMIER TOUR		SECOND TOUR	
	VOTE	%	VOTE	%
Inscrits	955		955	
Votants	851	89,11 %	791	82,83 %
Exprimés	822	86,07 %	678	70,99 %
Votes blancs	21	2,20 %	80	8,38 %
Votes nuls	8	0,84 %	33	3,46 %
Abstention	104	10,89 %	164	17,77 %
Emmanuel MACRON - En marche !	199	24,21 %	451	66,52 %
Jean-Luc MELENCHON - La France insoumise	184	22,38 %		
Marine LE PEN - FN	181	22,02 %	227	33,48 %
François FILLON - LR	133	16,18 %		
Nicolas DUPONT-AIGNAN - Debout la France	45	5,47 %		
Benoît HAMON PS	42	5,11 %		
Jean LASSALLE - Résistons !	21	2,55 %		
Nathalie ARTHAUD - LO	7	0,85 %		
François ASSELINEAU - UPR	5	0,61 %		
Philippe POUTOU - NPA	4	0,49 %		
Jacques CHEMINADE - Solidarité et Progrès	1	0,12 %		

Les électeurs de notre commune ont incontestablement le sens civique. Pour s'en rendre compte, il suffit de comparer la participation enregistrée pour les élections présidentielles sur le plan national et celle des urnes paulhacoises : **89,11 % au premier tour** à Paulhac pour une moyenne départementale de 81,16 % et nationale de 77,77 %.

Déjà en 2012, lors des précédentes élections présidentielles, Paulhac s'était distinguée avec une participation au premier tour de 89,34 %.

Pour le second tour de l'élection présidentielle la participation des électeurs n'a pas faibli : avec une participation de 82,83 %, Paulhac a montré son sens civique.

ELECTIONS LÉGISLATIVES	PREMIER TOUR		SECOND TOUR	
	VOTE	%	VOTE	%
Inscrits	958	100	958	100
Votants	530	55,32 %	438	45,72 %
Exprimés	517	53,97 %	391	40,81 %
Votes blancs	9	0,94 %	31	3,24 %
Votes nuls	4	0,42 %	16	1,67 %
Abstention	428	44,86 %	520	54,28 %
Yves RIBES - Debout la France	2	0,39 %		
Adrien Jean MARQUEZ-VELASCO - Écologistes	2	0,39 %		
Serge NICOLO - Parti communiste français	7	1,35 %		
Clotilde BARTHÉLÉMY - Extrême gauche	3	0,58 %		
Gérard BAPT - PS	68	13,15 %		
Christine GENNARO-SAINT - LR	52	10,06 %		
Régine PAPIERSKI - Divers	4	0,77 %		
Anne STAMBACK-TERRENOIR - La France insoumise	67	12,96 %	166	42,46 %
Salah AMOKRANE - Écologistes	17	3,29 %		
Jean-Luc LAGLEIZE - Modem	221	42,75 %	225	57,54 %
Nadine ALEX - FN	74	14,31 %		
Catherine CATHALA - Écologistes	0			

Comme partout les élections législatives ont connu une participation moindre. Toutefois la mobilisation à Paulhac avec 55,32 % pour le premier tour et 45,72 % pour le second tour a été plus forte qu'ailleurs.

Le député de notre circonscription est Jean-Luc LAGLEIZE

Il a été élu avec 55,49 % des voix sur la circonscription et 57,54 % à Paulhac.

Conseil municipal



CINQ CONSEILS MUNICIPAUX SE SONT DÉROULÉS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE. COMME À CHAQUE NUMÉRO, NOUS VOUS PRÉSENTONS LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS QUI ONT ÉTÉ DÉBATTUES PUIS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

30 janvier 2017

- En application de la loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (loi ALUR), la compétence urbanisme de la commune est désormais transférable à la Communauté de Communes des Co-teaux du Girou. Le conseil municipal a décidé d'attendre l'échéance obligatoire de 2020 pour ce transfert.
- Le conseil municipal a décidé que le dépositaire existant dans le cimetière, qui permet de recevoir temporairement les cercueils destinés à être inhumés dans les sépultures non encore construites ou qui doivent être transportés hors de la commune, ne pouvait accueillir les défunts au-delà de trois mois.

27 février 2017

- Le conseil municipal a adopté deux délibérations pour autoriser le paiement des heures complémentaires et/ou supplémentaires ainsi que le remboursement des frais professionnels aux agents de la commune.
- Pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, les élus ont décidé la création d'un emploi non permanent adjoint administratif pour une durée hebdomadaire de 16 heures /semaine.
- Afin de répondre aux besoins de l'activité en mairie, le poste d'adjoint administratif et agent d'accueil passera à 28h hebdomadaires à partir du 01/09/2017.

Rappelons que les séances du conseil municipal sont publiques et que les comptes-rendus complets peuvent être téléchargés sur paulhac.fr

3 avril 2017

- Comme chaque année le conseil municipal a examiné, débattu puis voté le budget pour 2017 ainsi que les investissements programmés.
- Adoption du plan de financement du projet de redynamisation du centre bourg afin de procéder au montage des dossiers de subventions.
- Vote du renouvellement des taux d'indemnités des élus selon l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Les élus ont décidé de renouveler l'adhésion de la commune à l'Association des Maires de France de la Haute-Garonne à la Fondation du Patrimoine et à l'Association Arbres et Paysages d'Autan.
- Le conseil municipal a retenu les devis nécessaires pour l'achat de matériel pour le service technique, de 50 chaises et d'un chariot roulant pour la salle des fêtes.
- Une subvention de 372,30 euros sera versée à l'Association Familiale Intercommunale pour l'expérimentation de service polyvalent d'aides et de soins à domicile et le développement d'actions de prévention.

11 mai 2017

- Le conseil municipal a débattu du PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui fixe les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de la commune. Ce débat est le préalable de la révision du Plan Local d'Urbanisme.
- les élus ont décidé de poursuivre les travaux d'urbanisation de la RD 32 D « Coustou de Magnabel » afin d'améliorer la qualité des réseaux existants.
- Vote pour l'acquisition de matériel informatique à usage administratif.
- Le conseil municipal a décidé de programmer des travaux d'isolation thermique et d'accessibilité à la mairie et de déposer plusieurs demandes de subventions pour ces travaux.

20 juin 2017

Le conseil municipal décide de l'achat de plantations et d'un frigo pour la cantine scolaire. Des demandes de subventions ont été faites au conseil départemental.

Le budget 2017 a été adopté

DANS SA SÉANCE DU 3 AVRIL 2017, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ, À L'UNANIMITÉ, LE PROJET DE BUDGET POUR 2017.

Chaque année, le vote du budget doit obligatoirement être précédé par l'examen du compte administratif.

Ce dernier permet de dresser le bilan de santé des finances communales et de contrôler l'application du budget de l'année précédente.

François Chassat, conseiller délégué aux finances, a présenté un résultat excédentaire de 186 142,01 € : « ce chiffre montre que nos dépenses de fonctionnement ont été inférieures à nos recettes. C'est un

signe de bonne gestion du budget communal mais aussi une bonne nouvelle pour notre épargne, pour développer les services existants et pour mener de nouveaux projets ».

Le conseil municipal s'est ensuite prononcé sur les taux des taxes directes pour 2017 : taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti. « nous avons choisi de procéder à une augmentation modérée de nos taux afin de maintenir les capacités financières de la commune face à la baisse des dotations de l'Etat » explique François Chassat.

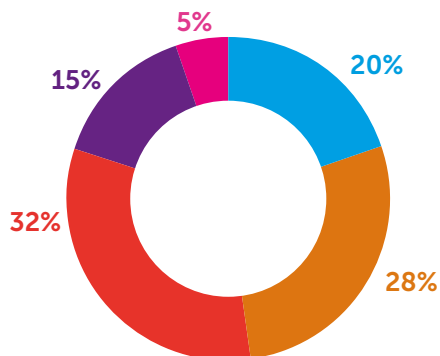
LES TAUX 2017	2016	2017
Taxe d'habitation	12,51 %	12,70 %
Taxe sur le foncier non bâti	15,87 %	16,11 %
Taxe sur le foncier bâti	87,23 %	88,54 %

Le budget 2017 de Paulhac sera de 986 231 €.

> **841 342 € seront consacrés aux dépenses de fonctionnement** c'est à dire à l'ensemble des dépenses qui permettent à la commune de fonctionner au quotidien : rémunération du personnel, dépenses d'entretien et de fournitures, fonctionnement des services ainsi que les charges financières, intérêts bancaires principalement.

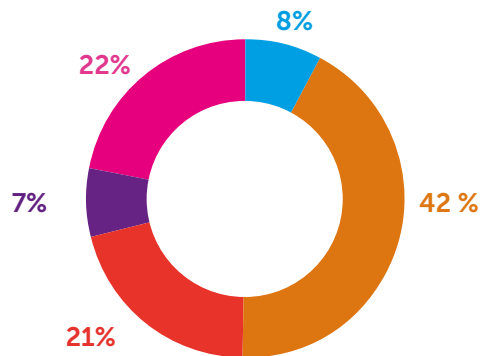
Comme la loi en fait obligation, le budget doit être voté en équilibre. Les recettes de fonctionnement - d'un montant équivalent aux dépenses - proviennent pour moitié des impôts locaux, des dotations de l'Etat et des subventions obtenues, des produits des services (cantine, ...) mais également des économies réalisées l'an passé sur les dépenses.

Dépenses de fonctionnement : 841 342 €



- Charges à caractère général : **167 600 €**
- Charges entretien de bâtiments : **235 269 €**
- Salaires du personnel et indemnités des élus : **271 900 €**
- Charges financières et charges de gestion courante : **122 612 €**
- Virement à la section d'investissement : **43 961 €**

Recettes de fonctionnement : 841 342 €



- Produit des services : **65 730 €**
- Impôts et taxes : **358 584 €**
- Dotations et participations : **176 186 €**
- Autres produits de gestion courante : **54 700 €**
- Résultats excédentaires de 2016 : **186 142 €**

> 144 889 € seront consacrés aux investissements.

Le conseil municipal a décidé de programmer les investissements suivants :

Ecole

- achats de bancs pour la cour de récréation

Mairie

- achat de matériel informatique et de meubles de rangements pour la mairie
- rénovation thermique de la mairie (pose de doubles vitrages)
- reliures des registres d'état civil

Salle des fêtes

- achat d'une autolaveuse
- achat de chaises
- aménagement de placards et d'une cloison sécurité

Aménagement urbain

- mise en place de jeux pour enfants
- plantations

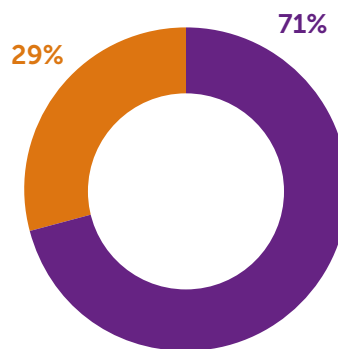
Achat matériel

- matériel pour le service technique
- guirlandes lumineuses de Noël
- signalétique pour faciliter l'orientation sur la commune
- rampe mairie

Urbanisation

- frais d'études pour l'aménagement du RD 32 C Coustou de Magnabel
- frais d'études pour le PLU
- frais de maîtrise d'œuvre projet centre bourg

Dépenses d'investissement : 144 889 €



■ Investissements : **102 389 €**

■ Remboursement d'emprunts (capital) : **42 500 €**

Les recettes d'investissements sont composées du report de l'exercice 2016 et d'un virement de la section de fonctionnement.

Ils ont reçu leur première carte d'électeur

C'EST UNE CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ QUI S'EST TENUE LE 25 MARS DERNIER À L'INVITATION DU MAIRE, DIDIER CUJIVES.

A cette occasion 10 jeunes de la commune ont répondu présents et ont reçu, au cours de cette manifestation très officielle mais également très conviviale, leur première carte d'électeur.



Cérémonie de citoyenneté du 25/03/2017

Les mots de Didier Cujives ont rappelé avec force « l'importance du droit de vote dont l'obtention fut, ne l'oublions pas, une longue lutte pour laquelle des générations de femmes et d'hommes se sont mobilisées ».

S'adressant aux jeunes filles, il a rappelé que les femmes n'ont pu voter pour la première fois qu'en 1945, puis interpellant l'ensemble de l'assistance il a rappelé l'importance du vote et la responsabilité de chacun.

À cette occasion, le maire de Paulhac est également revenu sur la devise républicaine : « liberté, égalité, fraternité auxquelles il faudrait rajouter - propose-t-il - un élément important qui devrait figurer sur le fronton de nos mairies : la laïcité ». A l'issue de la cérémonie, nos jeunes concitoyens ont reçu le livret du citoyen qui expose les principes fondamentaux de notre République, les droits et les devoirs des citoyens et bien entendu, la carte d'électeur.

Une belle année pour l'école et l'ALAE

(Accueil de Loisirs Associé à l'École)

C'EST L'HEURE DES VACANCES... MAIS AVANT DE PRÉPARER LES VALISES, RETOUR SUR LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE.



ALAE : préparation du carnaval

À L'ÉCOLE

Le Conseil des enfants

Pour la deuxième année, le conseil des enfants s'est déroulé au sein de l'école communale de Paulhac.

Le principe est simple : les délégués de chaque classe (2 titulaires, 2 suppléants) se réunissent 5 fois par an.

On y parle de la vie dans l'école : la cour de récréation (les jeux, le partage des espaces, les demandes d'aménagements) et la régulation des relations entre les enfants (conflits, amélioration de la communication).

Quelques réalisations de ce conseil :

- décision d'un roulement par classe pour le foot du matin; délimitation des zones de jeux
- mise en place d'un service des « gardiens de la nature » pour nettoyer la cour (ramasser les papiers qui traînent) et arroser les fleurs tous les jours.
- mise en place d'un service de « gardiens des toilettes »
- idées d'aménagement de la cour, en lien avec la mairie : marquage des jeux de cour, bibliothèque sous le préau (en cours de garnissage et très utilisée!), installation de panneaux d'affichage sous le préau, demande de bancs, plantation de fleurs dans les bacs...
- utilisation d'un budget mis à disposition par la coopérative pour acheter des jeux de cour : cordes à sauter, élastiques, ballons, craies géantes, jeux de construction...



École de Paulhac

Le journal des enfants

Pour sa troisième année, la distribution du journal de l'école a évolué. Un abonnement à l'année est proposé pour 3 journaux. Ce journal collaboratif entre l'école et le centre de loisirs est plébiscité par les enfants qui le réalisent avec enthousiasme !

Sorties

Quelques sorties réalisées par les élèves cette année :

- Le village gaulois (élémentaires)
- Château de Chalabres (élémentaires)
- Forêt des sons (maternelles)
- Faculté de Toulouse (élémentaires)

Le printemps de poètes

Le printemps de poètes est un des projets développés pour faire du lien avec le collège. Les professeurs de 6^e et de CM ont décidé de travailler autour du thème de l'Afrique. Les élèves ont lu de nombreux poèmes, puis écrit le leur. Ils se sont ensuite enregistrés et ont transmis leurs productions sonores aux professeurs de 6^e impliqués dans le projet. Les élèves de 6^e ont fait la même chose.

En classe, les élèves ont pu écouter les poèmes écrits puis mis en voix par les autres. Ainsi nos CM ont pu entendre leurs anciens camarades maintenant en 6^e, déclamer leurs poèmes.



Exemple d'un travail d'enfant dans le cadre du printemps de poètes

AU CENTRE DE LOISIRS

Des ateliers pour tous les goûts

Après la classe, des temps accueil périscolaire sont proposés aux enfants les lundi, mardi et jeudi (16 h-17 h).

Voici les différents ateliers proposés :

Pour les maternelles : théâtre, marionnettes, activités manuelle, dessin, sophrologie, jeux collectifs, motricité

Pour les élémentaires : rugby, basket, tennis, badminton, hand-ball, tir à l'arc, danse africaine, percussion, hip hop, zumba, carnaval les animaux fantastiques, cuisine, ateliers manuels, light painting, ateliers photos (réalisés par des parents d'élèves), ateliers abeilles apiculture (réalisés par des parents d'élèves Montjoire), créations de tableaux, couture, et des grands jeux comme le loup-garou, les batailles des royaumes ou encore les énigmes Quid-ditch .

Une semaine sans écran

Dans le cadre du PEDT (Projet d'Education de Territoire) une semaine sans écran a été réalisée du 11 au 18 mars 2017. Plusieurs activités ont été proposées aux enfants mais aussi à leur famille.

Cette sensibilisation à l'utilisation des écrans et aux outils numériques a notamment permis la création d'affiches parlant du défi sans écran pour la maison.

Des ateliers jeux de société avec l'association « Caractères » et lecture avec l'association « Sous les tilleuls » ont été proposés aux parents pour partager un temps après l'école avec leurs enfants.

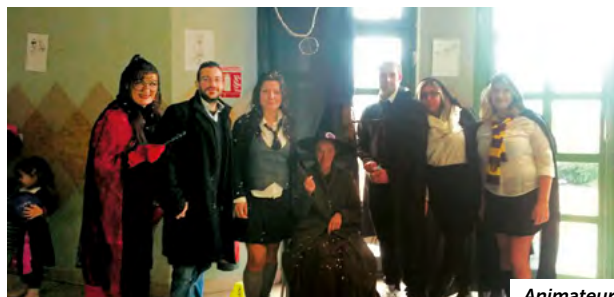
Carnaval

Le samedi 4 mars, s'est déroulé le Carnaval de l'ALAE de Paulhac.

Afin de préparer cette journée, les enfants de l'ALAE ont créé des baguettes magiques, des petits déguisements et des décors...

Le jour J à 10 h, les enfants et les parents ont été accueillis dans un centre de loisirs

Spectacle du carnaval du 4 mars 2017



Animateurs



Enfants

entièrement décoré aux couleurs et musique de Harry Potter. Tous les animateurs déguisés ont proposé plusieurs stands : maquillage, expériences scientifiques, grand jeu parents-enfants, dessins...

A cause de la pluie, le défilé prévu avec « Voldemort » a été annulé et tous se sont retrouvés à la salle des fêtes. Plusieurs parties de « quidditch » ont vu s'affronter les enfants et les parents dans la joie et la bonne humeur. S'en sont suivies une pièce de théâtre et un spectacle de danse hip hop.

LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Organisée par l'école et l'ALAE, la fête de fin d'année s'est déroulée le vendredi 30 juin. A cette occasion, les classes ont ouvert leurs portes pour présenter leur travail sur le thème « fête de la science » et la kermesse a réjoui le plus grand nombre !

Les enfants ont travaillé toute la journée pour préparer le repas de fête dégusté par l'ensemble des convives... Une belle fête réussie !

Dans le numéro précédent, l'article concernant le collège comportait une erreur à propos du nom de Mina Auroy. Nous lui présentons nos excuses.

Le point sur les **travaux**

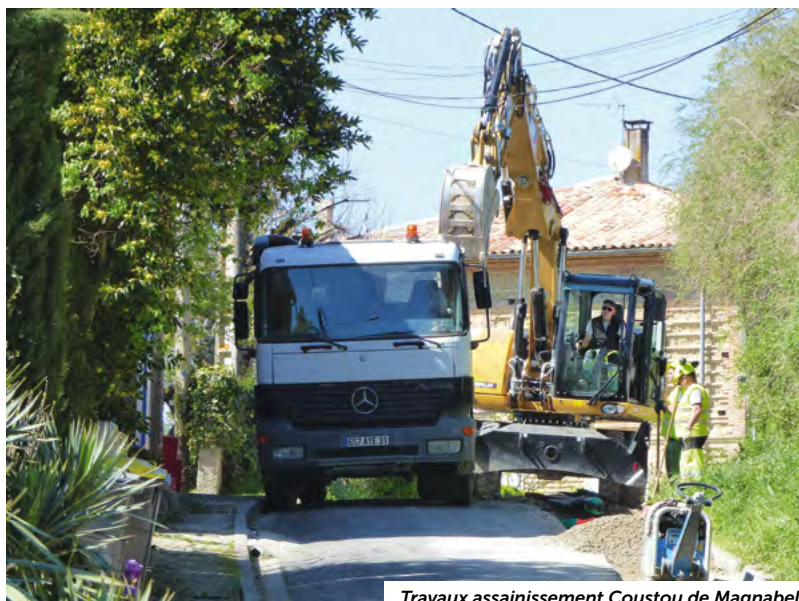
COMME À CHAQUE NUMÉRO DE VOTRE BULLETIN MUNICIPAL, NOUS FAISONS LE POINT SUR LES CHANTIERS EN COURS OU À VENIR DANS NOTRE COMMUNE.



Les travaux du pool routier

- 12 000 € HT seront consacrés au renforcement puis au revêtement de la chaussée, chemin Rivière haute
- 10000 € HT seront mobilisés pour la réfection complète du parapet du pont chemin de Mirepoix
- 38000 € HT seront consacrés au renforcement puis au revêtement de la chaussée, chemin des Connats et Engrillat

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE TP courant septembre. A cette occasion, en liaison avec Michel Delmas, premier adjoint au maire, l'entreprise interviendra sur les nids de poule présents sur la commune.



Travaux assainissement Coustou de Magnabel

Les travaux d'assainissement

Ces travaux, coté sud du village, ont débuté le 15 mars 2017. Ils consistent en la pose de canalisations, puis au branchement des riverains en limite de propriété. Ils concernent la route de Montastruc, le chemin Saint-Prim et le Coustou de Magnabel.

Ces travaux seront terminés dans le courant de l'été, mais les habitants ne pourront se raccorder qu'à l'automne après l'intervention d'EDF.

Les chantiers sont réalisés par les entreprises LACLAU TP et CEGCTP pour les canalisations et POSEO pour le poste de relevage sous la responsabilité du SMEA 31.

À SAVOIR

Un **défibrillateur** a été installé sur le mur extérieur de la cantine scolaire, route de Montjoire dans la rue principale. N'oublions pas que si un cœur est en fibrillation, une intervention via un défibrillateur augmente significativement les chances de survie. Ce défibrillateur est disponible 24h/24.

Un été à Paulhac

CETTE ANNÉE, PAULHAC VOIT L'ÉTÉ EN GRAND. AU TRADITIONNEL RENDEZ-VOUS DES FESTIVITÉS DU 15 AOÛT, À LA 4^E ÉDITION DU MARCHÉ GOURMAND, S'AJOUTE L'ACCUEIL DU PREMIER CONCERT DU FESTIVAL 31 NOTES D'ÉTÉ AVEC LE GROUPE DOOLIN'. UN ÉTÉ PLEIN DE SAVEURS, DE MUSIQUES ET DE CONVIVALITÉ !

La fête du 15 août

12, 13, 14 et 15 Août ... durant 4 jours Paulhac est en fête. Frédéric Bodin et son équipe du Comité des Fêtes vous proposent un programme bien garni avec, cette année... le retour du feu d'artifice !



Dépôt de gerbe aux monuments aux morts

Samedi 12 Août

- 13h30 concours de belote
- 14h animation pour les enfants
- 19h30 mounjetado
- 22h orchestre Étincelle

Dimanche 13 Août

- 13h30 pétanque en triplette
- 19h repas sur la place
- 21h disco Podium delire

Lundi 14 Août

- 13h30 concours de pétanque en doublette
- 19h repas sur la place
- 21h orchestre Vergne
- 23h feu d'artifice

Mardi 15 Août

- 11h messe
- 12h dépôt de gerbe monument aux morts
- 12h30 apéritif offert par la municipalité et le comité des fêtes + animation musicale
- 13h repas sur la place

Renseignements : Tél. : 06 58 49 18 19
E-mail : comitedesfetesdepaulhac@gmail.com

Marché gourmand Vendredi 1^{er} septembre

C'est désormais un rendez-vous traditionnel. Le marché gourmand vous donne rendez-vous **pour sa 4^e édition, sur le terrain de pétanque du boulodrome Roger DELCOUS**, le 1^{er} septembre prochain.

On ne change pas une formule qui marche. D'année en année, le marché gourmand connaît un succès grandissant. Il faut dire que la formule proposée et pensée par Jean-Michel Bersia, conseiller municipal et initiateur de ce rendez-vous, a de quoi séduire.

Vous composez votre menu pour déguster sur place les produits présentés par les producteurs locaux. Votre assiette garnie, direction les grandes tablées pour déguster et vivre un grand moment de partage. De plus, rien ne vous interdit de venir avec votre cabas et de le remplir !



Marché gourmand de 2016



Le futur visage du centre bourg

AUJOURD'HUI, DANS TOUTES LES VILLES ET LES VILLAGES, LE PAYSAGE URBAIN DOIT ÉVOLUER, S'ADAPTER AUX NOUVEAUX USAGES EN MATIÈRE DE CIRCULATION, DE STATIONNEMENT, D'ESPACES À VIVRE. PAULHAC N'ÉCHAPPE PAS À LA RÈGLE ET SOUHAITE PROPOSER, POUR LES ANNÉES À VENIR, UN NOUVEAU COEUR DE VILLAGE.

C'est au printemps 2016 que Paulhac a confié au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) une mission de réflexion sur la redynamisation de son centre-bourg.

Comment concilier les nécessaires exigences de la vie quotidienne comme le stationnement ou la circulation ? Comment privilégier l'accès pour les riverains ? Comment créer des espaces à vivre accessibles et sécurisés ? Comment permettre l'accès à l'Eglise des personnes fragilisées ? Comment embellir et mettre en valeur ?

Pour répondre à toutes ces questions le CAUE a défini quelques grands principes, a construit une première réflexion qui ont permis d'organiser une consultation auprès des professionnels.

Trois équipes d'urbanistes, d'architectes et de paysagistes ont ainsi été auditionnées. « C'est une équipe régionale, expérimentée, qui a été choisie, au mois de mars dernier, pour travailler sur le projet : la paysagiste Julie Poirel, le cabinet d'architecture Harter et le bureau d'études Payrus » nous dit Nathalie Thibaud, maire-adjointe en charge de l'urbanisme.

Un espace de vie partagé

A ce stade le projet n'est pas définitif. « Il doit être peaufiné, au fil de la concertation avec les élus, les riverains, les usagers et les habitants ; nous allons regarder chaque détail pour proposer un ensemble équilibré tant pour les habitants qui se rendent au centre-bourg que pour celles et ceux qui y résident toute l'année » explique Nathalie Thibaud.

Mais d'ores et déjà des pistes ont été posées :

- **Créer une véritable centralité ouverte** sur les usages et les rassemblements collectifs. Pour cela il est nécessaire de sécuriser les espaces collectifs, de les équiper en mobilier urbain, de les arborer...
- **Conserver sa vocation à la route départementale n° 32** afin de permettre la traversée du village sans entraver les nouveaux usages du centre-bourg. Pour cela les conditions d'une cohabitation sécurisée entre automobilistes et piétons seront garanties par le projet
- **Permettre aux riverains de la place de conserver la totalité des usages de leur vie quotidienne** : accès direct au lieu de résidence, stationnement, pas de porte...

En clair un espace de vie partagé, sécurisé et embelli dont les travaux devraient débuter à la fin de l'année 2017 pour s'achever au début de l'été 2018.

Un café culturel et solidaire à Paulhac

Le projet de redynamisation du centre bourg se conjugue avec celui porté par

l'association Sous les Tilleuls pour ouvrir un café culturel et solidaire.

Le lieu ? Sur la place, à côté de la mairie, dans les anciens locaux du Pays Tolosan
Le principe ? Un lieu ouvert à tous proposant animations et petite restauration, alliant partage et convivialité, activités culturelles, débats, expositions...

Ce projet à multiples facettes veut être le rendez-vous de toutes les générations, permettre de rompre l'isolement, favoriser les rencontres, les échanges...

Pour réaliser ce projet, la maison va subir d'importants travaux pour la requalifier et lui permettre d'être accessible et sécurisée : au rez-de-chaussée, un vaste espace de rencontre permettra d'accéder à une terrasse extérieure. L'étage, accessible par un ascenseur, proposera une salle multi-usages, qui, par un sas, sera relié à la salle du conseil municipal, dans la mairie mitoyenne.

D'ores et déjà, l'association, animée par Julia Dorembus propose à toutes les bonnes volontés de venir participer à l'élaboration du projet.

Pour cela, rien de plus simple :
souslestilleuls31@gmail.com





Saison 4 pour les parenthèses musicales

COMME LORS DES TROIS SAISONS PRÉCÉDENTES, LES PARENTHÈSES MUSICALES VOUS PROPOSE UN PROGRAMME ÉCLECTIQUE ET ENCHANTEUR. CHACUN A ENCORE EN MÉMOIRE LES TANGOS D'OMAR HASSAN, LES NOTES DU DUO DESAGE OU LES CHANTS POLYPHONIQUES DE VOX BIGGERI. LA SAISON 4 VOUS RÉSERVE AUTANT DE SURPRISES... DEMANDEZ LE PROGRAMME ET RÉSERVEZ VOS SOIRÉES !



14 octobre 2017

LA COMPAGNIE MARGUERITE

Julie Goron (Soprano) - Pierre Maurel (Baryton basse) et piano

Opéra cabaret

C'est une soirée lyrique, proche du public, haute en couleurs et en émotions. Un récital dépoussiéré, des airs et duos du grand répertoire s'enchaînent dans des mises en scènes pétillantes et pleines d'humour. Un programme qui varie selon l'humeur, où se côtoient joyeusement Mozart et Bernstein, Donizetti et Offenbach...

Une autre façon d'entendre et de voir l'Opéra.

18 novembre 2017

MA GRAND-MÈRE ÉTAIT NOIRE

Chorale de Gospel

Au-delà de la musicalité des gospels, la chorale «Ma grand-mère était noire» cherche avant tout à transmettre son énergie et ses émotions aux spectateurs et à partager un moment privilégié fait d'évasion, d'amour et de liberté. 25 choristes se retrouvent chaque semaine dans une atmosphère de sincère amitié avec le souci de l'écoute, du partage, du respect et du travail.



16 décembre 2017

MANO A MANO

Rafael et Vicente PRADAL

Le Flamenco et les poètes

Vicente Pradal confie la première partie de ce récital à son fils Rafael, brillant pianiste de Flamenco qui passe en revue le répertoire de la profonde Soleá à la furieuse Bulería. Puis vient le temps du duo où le père rejoint le fils pour chanter les grands poètes d'Espagne, Lorca, Machado, Hernández, mais aussi les Latinos-Américains Neruda, Borges ou Baldomero Fernández.

Un rendez-vous avec l'hispanité profonde et colorée.





03 février 2018

« FLÛTE ET FLÛTE »

Fabienne AZEMA (Flûte traversière), Marie-Madeline MILLE (Violoncelle), Yvan GARCIA (Clavecin), Jean-Marc ANDRIEU (Flûte à bec)

Ce programme est conçu pour faire découvrir au public deux instruments rivaux et néanmoins complémentaires : la flûte à bec et la flûte traversière. Le programme sera présenté autant d'un point de vue historique (de la renaissance à la fin du XVIIe siècle, avec présentation des auteurs et des œuvres) qu'acoustique (le fonctionnement et l'évolution de la facture des instruments seront expliqués et comparés). Morley, Couperin, Telemann, Quantz, Bach sont au programme.

SAISON 2017-2018

Concerts à 20 h 30



10 mars 2018

NICOLE TEULIÈRE TRIO

Jazz Bossa-Nova - Chanson Française

La confiance des notes, la chaleur des cordes...

Nicole Teulière trio vous invite dans son univers mélodique où le jazz côtoie la chanson française et flirte avec la bossa-nova.

Il est composé de trois artistes tarnais : Nicole Teulière au chant et clavier, Jean-Michel Roitero à la guitare, et Erige Cano à la contrebasse.

RENSEIGNEMENTS

Tél. 05 61 84 25 30
www.paulhac.fr

RESERVATIONS

secretariat@paulhac.fr
Tél. 05 61 84 25 30

PARTICIPATION

5 euros pour les adultes
Gratuit pour les enfants et moins de 15 ans

LIEU DES CONCERTS

Église Notre-Dame-de-l'Assomption

7 avril 2018

MARJOLAINE PAITEL

ET GILLES PUYFAGES

Duo accordéon / Voix

Le répertoire de la chanteuse s'installe entre ses compositions et des reprises de jazz pour former un joli mélange. Un répertoire français, des accords sensibles et une complicité qui harmonise le tout. Une belle écoute de ce duo si étonnant où les instruments ne sont pas toujours ce qu'ils semblent être.



Le festival 31 notes d'été fête ses 20 ans... à Paulhac !



DU 13 JUILLET AU 25 AOÛT 2017, 45 SPECTACLES GRATUITS SONT PRÉSENTÉS DANS LE CADRE DU FESTIVAL 31 NOTES D'ÉTÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE. CE FESTIVAL EXCEPTIONNEL PASSERA PAR PAULHAC POUR SON CONCERT D'OUVERTURE !



Doolin' : Wilfried Besse, chant, accordéon - Nicolas Besse, guitare - Sam Proctor, violon - Jacob Fournel, tin & low whistles (flûtes irlandaises), séraphone Josselin Fournel, bodhran Sébastien Saunié, basse

CONCERT GRATUIT ET SANS RÉSERVATION

- **Jeudi 13 juillet 2017 à 21h - Paulhac**
Place des tilleuls
Repli en cas de pluie : salle des fêtes
- **Snack et buvette**
organisé par le Quartz sur la place de l'église à partir de 19 h 00
- **Le Restaurant La Métairie** vous propose un repas « spécial » concert à 20 euros (3 plats) de 19 h à 20 h, uniquement sur réservation.
(Tél. : 05 61 99 64 59)
A partir de 20 h, le restaurant vous accueillera sur sa carte classique.

Jeudi 13 juillet, reprenez-bien cette date, la soirée promet d'être musicale... et dansante.

Pour fêter les 20 ans du festival 31 notes d'été, le groupe Doolin' qui s'est imposé comme l'un des groupes les plus novateurs de musique irlandaise à l'échelle internationale, se produira place des Tilleuls à 21 h.

Le groupe tire son nom d'un petit village de la côte ouest de l'Irlande, réputé pour sa musique traditionnelle et haut-lieu du « craic » (art de vivre irlandais). Mais ne vous y trompez pas, c'est au cœur de la ville rose qu'il est né.

Et le pari est réussi, Doolin' sublime cet esprit typiquement irlandais par une énergie diablement communicative. Lors de cette soirée, le groupe présentera les titres de son quatrième album studio, enregistré à Nashville.

Alliant culture et tourisme et toujours gratuit, le festival 31 notes d'été conserve évidemment ce qui fait sa richesse : des rendez-vous touristiques l'après-midi et des spectacles le soir ou les fins d'après-midi pour toute la famille ! Et comme on ne pouvait pas imaginer de

fêter ces 20 ans sans les artistes qui ont marqué le festival, un groupe de chaque édition est invité à se produire sur les scènes du département. C'est le cas de Doolin' programmée en 2010.

Une soirée à ne pas rater qui nous promet une belle ambiance en réunissant ce qui fait la renommée du festival départemental : convivialité, découverte et spectacle vivant !

Deux événements supplémentaires auront lieu, le 13 juillet, dans le cadre du festival :

Un rendez-vous touristique 16 h Buzet, une forêt surprenante

Véritable poumon vert du département, la Forêt de Buzet joue un rôle écologique essentiel, offrant refuge à de nombreuses espèces d'oiseaux, amphibiens, reptiles et insectes... Venez les découvrir !

Lors de cette balade familiale, vous apprendrez également à observer les détails qui vous permettront de reconnaître les arbres, les « petites histoires » qui y sont liées, les usages traditionnels ou actuels.

Rendez-vous 16 h sur le parking nord de la forêt de Buzet, route de Bessières RD15E à Paulhac - Chaussures de marche obligatoires.

Inscription obligatoire au Comité Départemental du Tourisme de la Haute-Garonne : 05 61 99 44 00

Une conférence à 18 h 30 au village

Les colporteurs de la République
Intervention de Didier Foucault, historien, Professeur émérite d'histoire moderne Université Toulouse Jean-Jaurès, autour du 14 juillet et de la prise de la Bastille.

Rencontre avec **Marlène Jeanjean**

MARLÈNE JEANJEAN A DÉCIDÉ DE VIVRE UNE RETRAITE TRÈS ACTIVE. EN PLUS DE SES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES, DE SES LOISIRS ET DE SA FAMILLE, ELLE S'INVESTIT PLEINEMENT, AU SEIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE, DANS LA RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS ET LA GESTION DE LA SALLE DES FÊTES. NOUS L'AVONS RENCONTRÉ.



Bulletin : Vous êtes originaire de Paulhac ?

MJ : Effectivement, comme ma mère, je suis née à Paulhac que j'ai vu peu à peu grandir : lorsque j'étais enfant il n'y avait que 200 habitants. Durant trente années j'ai exercé ma profession d'assistante dentaire à Monaco, avant de revenir en 2000 pour des raisons personnelles.

Lorsqu'il m'a été proposé en 2014 de rejoindre l'équipe municipale j'ai été très honorée mais aussi un peu angoissée par cette responsabilité. Aujourd'hui j'ai pris le rythme et je suis très fière, très heureuse de consacrer du temps à mes concitoyens.

Bulletin : En quoi consiste votre délégation ?

MJ : J'ai la responsabilité de la salle des fêtes. Nous la prêtons gratuitement aux associations mais nous la louons également à des particuliers : je dois avant tout réceptionner les demandes et gérer l'occupation de la salle avec l'élu référent Jean-Pierre Azalbert.

Chaque fois qu'une manifestation associative ou d'ordre privé est organisée, un état des lieux est effectué et je suis tenue au courant afin que tout se déroule dans les plus parfaites conditions.

S'il y a un problème, il m'est immédiatement signalé puisque l'alarme est branchée sur mon portable : il m'arrive souvent d'être réveillée au milieu de la nuit puis de me rendre sur place au petit matin pour constater d'éventuels problèmes.

Bulletin : Et pour les associations ?

MJ : Je suis à leur entière disposition, lorsqu'une demande est formulée, une proposition faite comme ce fut par exemple le cas avec la création de la fresque de la bibliothèque demandée par l'association Caractères et réalisée par le jeune artiste paulhacois, Maxime Mouysset.

Bien évidemment, je suis sollicitée pour des demandes de subventions que nous examinons avec l'ensemble de l'équipe municipale.

Bulletin : Quels sont les autres secteurs sur lesquels vous vous investissez ?

MJ : Je suis très attentive à toutes les questions qui touchent au handicap et à la petite enfance et je m'investis pour cela au sein du CCAS. Je n'hésite pas non plus à donner un coup de main à la commission culture pour participer à l'organisation des événements.

Bulletin : Cela vous laisse peu de temps libre ?

MJ : C'est vrai qu'avec mes 70 printemps je suis en permanence sur le terrain, d'autant plus qu'après avoir été secrétaire de la pétanque je suis aujourd'hui vice-présidente du club de l'amitié. Heureusement, il me reste du temps pour m'occuper et profiter de mes trois petits-enfants et pour me consacrer, à mes deux passions, le jardinage et la cuisine. D'ailleurs tous les ans, pour le forum je concocte un apéritif dinatoire pour tous les représentants des associations.

Le dimanche 8 octobre, de 9 h à 17 h 30, rallye culturel intercommunal sur 11 communes de la communauté de communes des Coteaux du Girou.

Ce n'est pas une course de vitesse mais un moyen de découvrir la richesse patrimoniale de nos communes. Des énigmes à chaque étape et un apéritif dinatoire pour tous les participants sera offert par la C3G.

Les véhicules partiront de Lapeyrouse-Fossat. Point de rassemblement pour déjeuner ensemble de 12 h à 14 h à la salle des fêtes de Paulhac. (Repas à la charge de chacun).

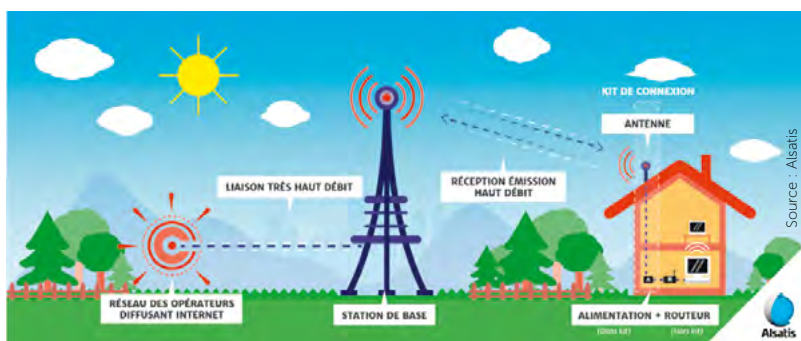
Le règlement et le bulletin d'inscription sont à télécharger sur le site de la C3G ou de la Mairie de Paulhac.

Droits de participation : 10 euros par véhicule. Inscriptions jusqu'au 22 septembre.

Nombre de véhicules limité.



La 4G disponible à Paulhac



BONNE NOUVELLE, DEPUIS LE 27 MARS LA 4G EST DISPONIBLE À PAULHAC ... ET C'EST SIMPLE COMME UN CLIC

On le sait, le haut débit est aujourd'hui indispensable à notre vie quotidienne. Qu'il s'agisse d'une utilisation personnelle ou professionnelle, l'accès au réseau conditionne notre manière de travailler, de nous distraire, de consommer ... et même de payer nos impôts. Bientôt, le numérique sera indispensable pour se soigner, pour apprendre, pour se déplacer... C'est pourquoi, depuis de longues années les élus locaux se battent pour faire disparaître les « zones blanches » et permettent à chacun de bénéficier de connexions rapides et sécurisées.

Depuis le 27 mars, bonne nouvelle, la 4G est disponible dans 3 nouvelles communes du nord du département : Bessières, La Magdelaine-sur-Tarn et... Paulhac !

Comme expliqué à la réunion publique du mercredi 28 juin sur le sujet, les habitants de ces communes

peuvent désormais bénéficier d'une connexion internet en très haut débit (30 Mbps) pour un tarif équivalent à celui de l'ADSL standard. Ces offres permettent, comme les connexions ADSL classiques, d'accéder au «Triple Play» (Internet, Téléphonie fixe, Télévision) et donc de bénéficier des mêmes services.

Cette avancée a été rendue possible grâce au projet pilote mené sur la commune de Montjoire qui a permis de valider la technologie et ses performances.

Maintenant place au déploiement.

C'est la mission du syndicat mixte Haute-Garonne Numérique, créé par le Département en juillet 2016, qui prend en charge l'achat et l'installation de l'équipement spécifique pour disposer du réseau 4G.

« Le déploiement du réseau public très haut débit sur la Haute-Garonne est une priorité annoncée du département. Le Schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) du Conseil départemental porte l'objectif ambitieux de couvrir à terme l'ensemble du territoire haut-garonnais en très haut débit pour un investissement global de 500 millions d'euros (180 millions d'ici 5 ans). Je suis très heureux que les habitants de Paulhac soient parmi les premiers à bénéficier de cette possibilité d'accès » explique Didier Cujives, maire de Paulhac et conseiller départemental.

Les administrés souhaitant bénéficier de ce service très haut débit peuvent contacter les Fournisseurs d'Accès Internet qui permettent l'accès au service : Alsatis, Nordnet et Ozone.

Ces derniers vont vérifier l'éligibilité au service, avant de mandater un technicien qui installera le matériel de réception sur le toit de l'habitation et mettra le réseau en service. Vous n'avez donc pas de démarche supplémentaire à effectuer.

Pour se renseigner auprès des opérateurs :

Nordnet - 3420 (appel non surtaxé)
ou sur www.nordnet.com

Alsatis - 09 70 247 247 (appel non surtaxé)
ou sur www.alsatis.com

Ozone - 09 73 01 1000 (appel non surtaxé)
ou sur www.ozone.net

Créatisiasmes

La saison 2016/2017 s'achève sous soleil. Nous remercions tous les intervenants pour leur implication dans l'association, les adhérents pour leur enthousiasme à participer aux différentes sections proposées. Nous vous espérons toujours aussi nombreux et enthousiastes pour la prochaine saison. Bonnes vacances à tous.

Randonnée Paulhacoise



La section Randonnée Paulhacoise de l'Association "Créatisiasmes" a bien débuté l'année 2017 avec un effectif toujours en augmentation. Les sorties en semaine sont en hausse, pour la plupart dans un environnement proche de Paulhac, elles permettent de découvrir la richesse locale et culturelle de notre belle région.

Yoga



L'approche de yoga que Marie Baker propose a été transmise en Occident par Jean Klein. C'est une approche qui s'inscrit dans une voie Non-Duelle. C'est Dominique Féraud, disciple de Jean Klein qui lui transmet cette pratique. Avant cela et pendant 22 ans elle a pratiqué le Yoga avec Françoise Mazet qui dirige une école de Yoga en Midi-Pyrénées. L'approche Yogique de Jean Klein amène un éveil sensoriel du corps de perception (le percept étant considéré comme plus proche de la réalité de notre vraie nature que le concept). Aucun niveau ou prés-requis n'est nécessaire dans cette ap-

Le bureau

Présidente : **Isabelle Maiga Murawski**
06 30 77 08 43

isabelle.maigamurawski@orange.fr

Secrétaire : **Brigitte Portet**

Trésorière : **Josette Auriol**

Pour les sorties du week-end, une très belle journée raquettes au plateau de Beille, ainsi qu'une autre dans le Salvagnacois pour ne citer que celles-ci. A noter que la randonnée annuelle du "POUTOU" aura lieu le dimanche 10 septembre. Le départ se fera comme à l'habitude à 7h15 au rond-point de Virebent à LAUNAGUET, exceptionnellement l'arrivée se fera à la Salle des Fêtes de Paulhac, le chai des Monges étant en travaux. Un hommage sera rendu aux créateurs du "POUTOU" suivi d'un apéritif offert par la municipalité de Paulhac, ensuite un repas sera pris en commun pour finir cette belle journée. Les bulletins d'information et de réservations seront disponibles dans toutes les mairies situées sur le parcours ou proches de celui-ci à partir de début août. Nous vous attendons toutes et tous sur les chemins.

Contacts Rando Paulhacoise :

Bruno LECOURT – Tél : 06.09.32.75.40
bischnou31@yahoo.fr

Gérard BAPTISTE – Tél : 07.81.564823
gerardbaptiste56@gmail.com

proche. Quelles que soient les capacités physiques de chacun, chacune la perception est, elle, toujours présente. Privilégier son expression nous donne accès à une dimension multidimensionnelle, un sentiment d'expansion, à une ouverture à l'expérience directe de l'instant présent. La croyance mentale d'être séparé n'a plus de place. Nous sommes alors ouverts à l'inconnu (c'est à dire libre des conditionnements de la mémoire) dans une disponibilité totale qui n'est pas de l'ordre de la pensée.

Pour tout renseignement : Tel : 05 61 84 44 62

Horaires : le mercredi de 19h15 à 20h30
le vendredi de 10h15 à 11h30

Body training (gym cardio)

Des exercices, des abdos, des squatts, des chorégraphies simples, des hiit, des ballons, des haltères, des steps, de la sueur, de la motivation, des sourires, beaucoup de sourires, de la bonne humeur, de la convivialité, c'est ça le cours de gym cardio du mardi soir. Merci encore et toujours aux filles de me faire confiance.

Nous attendons les garçons... allez les gars n'ayez pas peur venez nous rejoindre.

**Cours mardi de 20h30 à 21h30
> Salle des fêtes**

**Contact : Muriel 06 61 58 38 52
ou 05 61 84 61 50**

Gym douce

La première année se termine. Le bilan est très positif. Un groupe mixte de 18 adhérents tous très motivés. Les cours se déroulent essentiellement debout ou sur chaise. Ce sont des mouvements lents basés sur la respiration et le renforcement musculaire. Je propose aussi de la relaxation et des mouvements de Qi Gong.

Merci à ce merveilleux groupe de me faire confiance.

Cours mercredi de 9h30 à 10h30

**Contact :
Muriel 06 61 58 38 52 ou 05 61 84 61 50**

Atelier Théâtre Créatisiasmes

Tous les lundis dès la rentrée scolaire:

- Enfants : le lundi de 17h à 18h.
- Pré-ados : le lundi de 18h à 19h.
- Ados : Le lundi de 19h à 20h.

Mambo Bidon steel-drum

Xavier (06 77 80 78 25) dirige les ateliers et formations de pratique du steel drum,

- vendredi de 17h30 à 18h30 pour les enfants par l'association Créatisiasmes,
- vendredi de 18h30 à 20h pour les plus grands, adhérents de l'association Mambo Bidon,
- vendredi soir de 20h30 à 23h : répétition du groupe Mambo Bidon.

Concerts à venir :

- vendredi 25 août soirée à Saint-Sulpice, Marché gourmand, Grand Bal Karib formule dansante avec chanteurs,
- samedi 30 septembre soirée à Buzet sur Tarn, Grand Bal Karib formule dansante avec chanteurs,
- dimanche 17 décembre après-midi à Launaguet, Grand Bal Karib formule dansante avec chanteurs.

**Contact spectacle : Christian 05 61 09 74 21
mambobidon@free.fr**

**Association Mambo Bidon
Siège - 16 Place des Tilleuls 31 380 PAULHAC**

Running

Ne courez plus tout seul venez nous retrouver. Course à pied adaptée à tous les niveaux. Rendez vous tous les dimanche à 9h30 sur le parking sud de la forêt de Buzet.

**Contact : Muriel : 06 61 58 38 52
ou Juliette : 06 63 02 70 57**

**Inscriptions : forum des associations du 9 septembre
et tous les lundis à la salle des fêtes de 17H à 20H**

Tarifs : 180 euros l'année.

Animation: Patrick Augé 06 43 85 63 63

Bibliothèque - Ludothèque



Atelier avec l'animatrice Laurence Tran

L'équipe renouvelle régulièrement le choix de livres qu'elle propose à ses adhérents. Voici quelques pépites parmi ses derniers achats : « Tout n'est pas perdu » de Wendy Walker, « Miettes de sang » de Claire Favan, « Le mystère Henri Pick » de David Foenkinos, « La fille du train » de Paula Hawkins, les derniers succès de Bernard Minier et « L'amie prodigieuse » de Elena Ferrante. Et bien d'autres, en espérant que vous y trouverez votre bonheur...

Mais comme la lecture-plaisir n'est pas réservée aux vieux, nous avons également un grand choix de livres et BD pour enfants et ados.

Au programme des mois à venir, nous poursuivrons nos animations autour des échecs et jeux de société, le dessin pour enfants et notre cercle des lecteurs.

Le mercredi de 17H à 19H, Le vendredi de 17H à 18H

Le samedi de 10H à 12H

Attention : Pendant les vacances d'été (mi-juillet à fin août), la bibliothèque ne sera ouverte que le mercredi

A.C.C.A Chasse

(Association Communale de Chasse Agréée)

La saison s'est achevée au 31 mars, après le repas des chasseurs avec plus de 200 convives. Nous remercions les bénévoles pour cette magnifique journée. M. le Maire nous a remis une centaine de casquettes oranges pour la sécurité des chasseurs pendant les chasses en forêt et sur la commune de Paulhac.

Des lièvres reproducteurs ont été lâchés pour le repeuplement, des faisans et des perdrix vont s'envoler sur le territoire. Nous sommes à l'écoute des agriculteurs pour la régulation des palombes qui font ravage sur les semis de tournesol et des corbeaux qui tuent les canetons d'élevage. Nous avons mis en place des canons à gaz pour les effaroucher. La régulation de sangliers, chevreuils et renards est effectuée pour éviter les dégâts considérables dans les cultures et les poulaillers.

La remise des cartes d'adhérents aura lieu le samedi 29 juillet (14H-18H) à la cabane des chasseurs chemin de Mirepoix, et en matinée des groupes de



Repas de la chasse

chasseurs changeront les panneaux de limite de territoire. Des chasses aux sangliers débuteront le 1^{er} août et l'ouverture générale de la chasse se fera le 10 septembre.

Président : **Yves GAUGUELIN**

Tél : **06.12.48.86.26**

email : **yves.gauguelin@orange.fr**

Vice-Président : **David LAFONT**

Tél : **06.73.96.86.12**

Nouveau Garde-Chasse : **Jean-Philippe PONS**

Tél : **06.77.54.49.40**

Amicale laïque pour l'école



Bénévole-magicien,
qui est-ce ?



Réunion pour le marché de Noël

Pour nous joindre :
Elise BRU
06 07 90 79 51
Christophe ALVES
06 68 13 96 43
amicale.laique@paulhac.fr

L'Amicale laïque est une association qui a pour but de récolter des fonds, afin d'en faire bénéficier les enfants de l'école par le biais des sorties ou d'acquisition de matériels.

Elle est constituée de bénévoles qui se réunissent régulièrement pour organiser, en partenariat avec l'école et l'ALAE, des événements tels que le Marché de Noël, la galette des rois, le Carnaval et son loto ou la Kermesse.

C'est une mission importante pour vos/nos enfants, qui se fait dans la bonne humeur et le collectif ; rejoignez-nous, c'est gratuit et utile !

Nous profitons de ce bulletin pour remercier les parents de leur présence fidèle et enthousiaste lors des manifestations.

Bel été à toutes et à tous, l'Amicale sera aussi en vacances pour attaquer avec élan et joie le mois de Septembre.

Association Ludiscène

La troupe Ludiscène a donné sa nouvelle comédie à sketches «Et avec ça» devant un peu plus de 200 Personnes, à Paulhac le 13 Mai dernier. Elle doit aussi jouer à Gragnague, Montjoire, et Toulouse dès le début de la saison prochaine.

Mandalas Sonores et Chant Diphonique

Nous avons choisi de donner la parole à celles et ceux qui participent aux ateliers, ils partagent avec vous ce qu'ils y vivent. Voici ce qu'ils en disent :

« Les mandalas sont une pause où sans complexe on peut exprimer une autre partie de sa personnalité, celle qui, à l'arrêt de l'agitation du mental se révèle ».

« Partage généreux et échanges où les sons se croisent, s'allient, se lient, pour devenir Un ».

« Instant présent dans sa simplicité. Retour à soi dans une ambiance bienveillante. A expérimenter ! »

« C'est une pause attendue et appréciée qui me permet de me recentrer sur moi-même en évacuant le stress du monde actuel ».

« Nous vivons l'expérience de nous exprimer librement sans jugement, avec en prime la découverte de nouvelles possibilités de soi. A découvrir sans modération ».

En tant qu'animateur, un immense MERCI de leur participation à chaque rencontre. Ils me permettent de partager une pratique bienveillante, qui ouvre des possibles en chacun. Chaque rencontre est riche, forte de relations humaines authentiques.

Si vous aussi vous souhaitez découvrir, nous serons présents sur le forum des associations. Pour tous les autres, on se retrouve à la rentrée ! Bonnes vacances à toutes et tous.

Renseignements :
François 06 73 71 31 89

La gendarmerie vous conseille contre les cambriolages

La lutte contre les cambriolages et les atteintes aux biens en général est une des priorités des militaires de la Brigade de L'Union et de Montastruc. Les gendarmes sont malheureusement amenés à constater des cambriolages sur Paulhac.

Le mode opératoire des délinquants est bien connu : en l'absence des occupants, partis travailler, ils entrent par un point à l'abri des regards et déroberent, en quelques minutes seulement, essentiellement bijoux et numéraire. Les cambriolages ont donc principalement lieu en journée.

Des conseils pour éviter de se faire cambrioler :

- installez des équipements de protection adaptés (éclairage automatique, alarme, ...)
- ne laissez pas vos objets de valeur, bijoux apparents dans les chambres et salles de bain
- en cas d'absence durable, prévenez une personne de confiance de votre entourage, votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé

Dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, signalez votre absence à la brigade. Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

En cas de cambriolage :

- ne touchez à rien, les gendarmes essaient toujours d'effectuer des prélèvements (ADN, empreinte digital).
- appeler directement le 17, une patrouille se déplacera immédiatement

Prévention citoyenne :

De nombreux cambriolages peuvent être évités, ou à défaut résolus, grâce à la vigilance citoyenne.

- Si un individu vous paraît avoir un comportement suspect, appeler le 17. La Gendarmerie de L'Union a une patrouille sur roue 24h / 24, vous ne dérangerez jamais les gendarmes.
- Si un véhicule semble faire du repérage dans votre quartier, notez la plaque d'immatriculation et prévenez la gendarmerie.



La brigade en patrouille

Etat civil

NAISSANCES

BORDIGNON Paul, Léon.....19/03/17 Saint-Jean

MARIAGE

DELEAU Adeline et BERLEMONT François.....27/05/17 Paulhac

DÉCÈS

GERMA Sabine08/01/17 Paulhac

DI PIZZO Marie-Louise17/01/17 Paulhac

MONTÉGUT Juliette27/02/17 Paulhac

BROUSSE Gérard 08/04/17 Toulouse

M'BAREK Sabrina Rym18/06/17 Paulhac

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Juillet

- 13** > 16h00 rdv touristique en forêt de Buzet
 - > 18h30 les colporteurs de la République (village)
 - > 21h00 Concert de Doolin' place des tilleuls
- Festival 31 notes d'été**
- 14** La pétanque trophée salomon
 - > 14h00 - Boulodrome et soirée Méchoui

Août

- 5** Concert chant sacré - Chorale espagnole
 - > 20h30 Église
- 12/13/14/15** Fête annuelle du village

Septembre

- 1** Marché gourmand > 19h00 - Boulodrome
- 9** Forum des associations
- > 10h00 - Salle des fêtes
- 10** Section rando créatisiasmes rando du Poutou
- 10** ACCA Ouverture de la chasse
- 16** Club de l'amitié journée pétanque
- > 9h00 - Boulodrome
- 24** Course cycliste avec arrivée sur Paulhac

Octobre

- 8** Rallye intercommunal de la C3G
- 14** Parenthèses musicales la Compagnie Marguerite > 20h30 - Église
- 3** Pétanque reprise des concours de belote
- > 21h00 - Salle des fêtes

Novembre

- 5** Pétanque vide-chambre
- > 9h00 - Salle des fêtes
- 18** Parenthèses musicales Chorale Gospel
- > 20h30 - Église
- Ma grand-mère était noire
- 19** Club de l'amitié repas annuel
- > 12h00 - Salle des fêtes
- 25** VTA Grand tour en flambeaux, suivi du pot au feu > 18h00 - Forêt / Salle des fêtes

Décembre

- 3** Caractères Après-midi jeux
- > 14h00 - Bibliothèque
- 10** CCAS repas des aînés > 12h - Salle des fêtes
- 16** Parenthèses musicales Rafael et Vicente Pradal
- > 20h30 - Église

*Besoin de faire une démarche administrative ?
Envie de connaître la dernière mise à jour de l'agenda ?
Le bon réflexe : www.paulhac.fr
Toute l'information de la commune et même plus en quelques clics.*

LE TOUR DE FRANCE PASSE À PAULHAC



Retenez bien la date : **le samedi 15 juillet 2017**, lors de la 14^e étape : Blagnac - Rodez, le tour de France passera à Paulhac aux lieux-dits Malpas et l'Enfer sur la D15.

À ne pas rater, rendez-vous au bord de la route pour applaudir les champions à partir de 12h pour la caravane publicitaire et à partir de 14h pour les coureurs.

